

Un doute? Une question?
Demandez-nous conseil!

INFO-COLLECTE

418 835-8225

www.ville.levis.qc.ca


J'éco-agis!
je composte



03-2013

TRUCS ET ASTUCES



Déposez une feuille de papier journal au fond du contenant de cuisine.

Ce geste simple facilite le transfert des matières dans le bac brun, et permet d'absorber les liquides.

Emballer les matières dans du papier journal ou un sac de papier.



Faites des papillotes avec des journaux ou réutilisez les sacs d'emballage en papier pour réduire les odeurs et maintenir vos contenants propres.



Videz le contenant de cuisine et le bac régulièrement.

Pendant la saison chaude, assurez-vous de faire vider votre bac brun à toutes les semaines, même s'il contient peu de matières.

Placez un grand sac de papier dans le bac brun.

Le grand sac de papier empêche les matières de coller sur les parois du bac. En hiver, le sac aide à empêcher les matières gelées de rester emprisonnées dans le bac. En été, il absorbe les liquides.

DES MOUCHES, NON MERCI!

Les mouches sont attirées par tous les résidus d'origine animale. Elles y pondent leurs œufs qui se développent en petits vers blancs (larves de mouches) après seulement quelques jours.



Pour éviter l'apparition des vers blancs :

- Placez dans le bac brun tout ce qui est compostable. Contrairement au bac à déchets, il est vidé à chaque semaine en été.
- Gardez vos bacs à l'abri du soleil et le couvercle fermé.
- Dans le bac brun, emballez les restes de viande, de poisson et de fruits de mer cuits dans des papillotes de papier journal ou dans des sacs de papier bien fermés. N'y mettez jamais la viande crue.
- Dans le bac à déchets, emballez hermétiquement dans des sacs de plastique les restes de viande, de poisson et de fruits de mer crus, les couches, les produits sanitaires, les barquettes de viande et de poisson ainsi que les excréments d'animaux.

Si les vers blancs apparaissent dans le bac brun ou le bac à déchets, la meilleure chose à faire est d'attendre la journée de collecte. Une fois le bac vidé, laissez sécher complètement l'intérieur du bac avant de le laver.

RÉPARATION

La Ville de Lévis fournit le bac brun à ses citoyennes et citoyens et en effectue la réparation s'il se brise. Pour toute demande, il suffit de communiquer avec la ligne Info-collecte.

DÉMÉNAGEMENT

Les bacs bruns numérotés appartiennent à la Ville et sont liés aux adresses civiques.

Si vous déménagez, vous devez laisser votre bac brun sur place pour le prochain occupant.



COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES GUIDE PRATIQUE




J'éco-agis!


Ville de Lévis

MATIÈRES ACCEPTÉES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Fruits et légumes, incluant les noyaux
- Pain, pâtes et autres produits céréaliers
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer **cuits**, incluant les os, les arêtes, la peau, les graisses et les coquilles

Tous les restes de table sont compostables.

- Produits laitiers
- Aliments périmés **sans l'emballage**
- Grains, marc et filtres à café
- Sachets de thé et de tisane
- Desserts et sucreries
- Noix et leurs coquilles
- Œufs et leurs coquilles
- Nourriture d'animaux

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Papier et carton souillés
- Emballages de **carton souillé** : boîtes de pizza, boîtes de poulet ou de mets à emporter
- Serviettes de table, papier essuie-mains et essuie-tout
- Assiettes et verres de carton souillés

AUTRE MATIÈRE

- Cendres refroidies depuis **au moins 7 jours** et déposées dans un sac de papier

Saviez-vous qu'environ **50 %** des déchets domestiques sont compostables?

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes
- Surplus de gazon
- Branches de moins de 1 cm de diamètre
- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Résidus de taille de haies
- Chaume
- Bran de scie, copeaux et écorces
- Petites racines
- Cônes et aiguilles de conifères
- Paille et foin
- Plantes d'intérieur
- Terre de rempotage

La solution la plus pratique et écologique : l'herbicyclage ! Laissez simplement l'herbe coupée sur le sol. Elle se décompose rapidement et comble jusqu'à 30 % des besoins en azote de la pelouse. Elle contribue aussi à conserver l'humidité du sol.

FRÉQUENCE DE LA COLLECTE

- Période estivale, de la mi-avril à la mi-novembre : à toutes les semaines
- Période hivernale, de la mi-novembre à la mi-avril : à toutes les deux semaines

Repérez ce pictogramme  sur le calendrier des collectes pour connaître vos dates de collecte.

LES SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS

Au printemps et à l'automne, vous pouvez vous départir des surplus de résidus verts en les déposant dans des sacs de papier à côté du bac brun. Repérez ce pictogramme  sur le calendrier des collectes pour connaître les dates.



Sacs de papier seulement

POINTS DE DÉPÔT POUR LES RÉSIDUS VERTS

Vous pouvez vous départir sans frais des résidus verts et des branches de toutes les grosseurs en les apportant aux endroits suivants :

- **Écocentre**
3443, rue de Vulcain, secteur Lévis
- **Écocentre de Saint-Lambert**
515, rue Saint-Aimé, Saint-Lambert-de-Lauzon

Pour les heures d'ouverture, consultez www.ville.levis.qc.ca

MATIÈRES REFUSÉES

- Sacs de plastique de toutes sortes incluant les sacs de plastique compostables, biodégradables ou oxobiodégradables 
- Emballages plastifiés et styromousse
- Vaisselle, ustensiles et verres en plastique de toutes sortes
- Morceaux de bois et branches de plus de 1 cm de diamètre
- Matières recyclables
- Textiles et cuir
- Couches et produits sanitaires (mouchoirs de papier, serviettes hygiéniques, cure-oreille, soie dentaire)
- Viandes, volailles et fruits de mer crus
- Liquides (soupe, lait, jus, café)
- Résidus de construction, rénovation et démolition
- Roche, sable et terre
- Charpie de sècheuse, feuilles d'assouplissant, poussière d'aspirateur
- Animaux morts
- Litière, excréments d'animaux domestiques, poils et plumes
- Résidus domestiques dangereux (huiles usées, piles, peinture, pesticides et autres produits chimiques dangereux)
- Divers : chandelles, bouchons de liège, mégots de cigarettes, médicaments

LES SACS DE PLASTIQUE, JAMAIS DANS LE BAC BRUN!